aux Etats-Unis la juridiction des terres qu'ils possèdent dans la paroisse d'East Baton Rouge, et qui sont employées comme le site de l'arsenal de Baton Rouge, et pour d'autres objets militaires.

Votre obéissant serviteur,

A. MOUTON.

Sur motion, la dite communication ainsi que les documents l'accompagnant ont été référés au comité judiciaire.

L'orateur a aussi soumis à la Chambre, la pétition de Jérôme Bayon, demandant le paiement d'une certaine somme à lui due, pour avoir publié la vente de certaines propriétés appartenant à l'Etat.

Sur motion, la dite pétition a été référée au comité militaire.

Le bill du Sénat intitulé: Acte pour accorder une pension à Charles Graydon, a été lu une première fois, et sur motion, renvoyé à demain pour subir une seconde lecture.

La Chambre s'est alors occupée des amendements du Sénat au bill intitulé: Acte pour incorporer la Congrégation de l'Eglise Catholique Romaine de St. François, de la paroisse de Pointe Coupée.

Sur motion, la Chambre a concouru aux dits amendements.

Le greffier a été chargé d'en informer le Sénat.

Sur motion de M. Winchester, et après dispensation des règles, la Chambre s'est occupée du bill intitulé:

Acte pour reviser et amender les divers actes de la dernière Législature relatifs à la liquidation des dettes proprement dites de l'Etat.

Lequel avait été déposé sur le bureau sujet à l'appel de la Chambre.

Sur motion, le dit bill a été mis à l'ordre spécial du jour pour demain, immédiatement après la lecture du journal, sur motion, la Chambre est entrée en recès pendant quelques instants. La Chambre s'étant réunie de nouveau a procédé à l'ordre du jour.

Ordre du Jour.

La Chambre a pris pour la faire une 2de lecture le bill intitulé:

Acte pour reviser et réduire le tarif des frais des greffiers, shérifs et notaires publics et pour d'autres objets.

Lequel avait été mis à l'ordre spécial du jour pour aujourd'hui.

Après quelques débats, M. Crozat a fait la motion d'effacer la clause déclaratoire, et sur la dite motion, a demandé l'appel nominal, quand il a paru que MM. Barthe, Cole, Crozat, Daunoy, Deblanc, Garric, Gaudet, Gayarré, Leblanc, Landry, Lavergne, Leblanc de l'Assomption, Leblanc de Lafourche, Tourniller et Winchester avaient voté dans l'affirmative, 15 oui; et que MM. Benjamin, Campbell, Caruthers, Cornay, Fuqua, Forison, Glaze, Jackson, Kilgore, Marks, May, Parham, Peck, Perkins, Rabalais, Ray, Rogers, Stilié, Strawther, Taylor, Texada, Vanwickle, Waterston, Walsh et Young avaient voté dans la négative, 25 non.

La dite motion a conséquemment été perdue.

Sur motion de M. Ray, la Chambre s'est occupée du dit bill section par section.

M. Davignaud a présenté le proviso suivant à la 1ère section.

Pourvu que tous les frais alloués par cet acte, aux greffiers, shérifs, etc, seront payés comptant d'avance.

M. Marks a fait la motion de déposer indéfiniment sur le bureau le dit proviso, et sur la dite motion a demandé l'appel nominal, quand il a paru que MM. Benjamin, Cole, Cornay, Forison, Glaze, Jackson, Kilgore, Leblanc de Lafourche, LeBlanc de l'Assomption, Marks, May, Parham, Peck, Perkins, Rabalais, Ray, Rogers, Stilié, Taylor, Texada, Vanwickle, Waterston, Walsh et Young avaient voté dans l'affirmative, 25 oui, et que MM. Barthe, Crozat, Daunoy, DeBlanc, Davignaud, Fuqua, Gardère, Garric, Gaudet, Gayarre, Laizer, Landry, Lavergne, Strawther et Tourniller avaient voté dans la négative 15 non.

Ladite motion ayant prévalu, ledit proviso a été déposé indéfiniment sur le bureau.

Plusieurs items de la première section ayant été adoptés avec des amendements;

M. Crozat a présenté la section suivante, devant être la section 2.

Il est de plus résolu, que la paroisse d'Orléans sera exemptée des dispositions de cette loi.

M. Morgan a fait la motion de déposer indéfiniment sur le bureau ladite section, et sur ladite motion a demandé l'appel nominal, quand il a paru que MM. Benjamin, Campbell, Cornay, Davignaud, Forison, Gardère, Glaze, Jackson, Kilgore, Laizer, Landry, Lavergne, Leblanc de l'Assomption, Marks, May, Morgan, Parham, Peck, Perkins, Rabalais, Ray, Rogers, Stilié, Strawther, Texada, Tourniller, Vanwickle, Waterston, Walsh et Young, avaient voté dans l'affirmative—30 oui, et que MM. Barthe, Crozat, Daunoy, De Blanc, Gaudet, Gayarré, Leblanc de Lafourche Intérieur et Taylor, avaient voté dans la négative—8 non.

Ladite motion a conséquemment prévalu.

Pendant les débats, sur motion, la Chambre s'est ajournée à demain 10 heures A. M.

CIGARES de la Havane—De tous genres et qualités à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée.

CIGARES PRINCIPES véritables, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée.

TABAC de la Havane en feuilles—Excellente qualité Vuelta de Abajo, pour enveloppes et tripes, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée.

SUCRE Havane, jaune et blanc, en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée.

TRAITES sur Boston, en sommes convenables aux acheteurs, à vendre par MERLE, BEYLLE & Cé, 78, Tchoupitoulas.

HUILE de palma-christi No. 1 en débarquement du steamer Kennebec, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 30, Vieille Levée.

INDIGO, garance, alun et sel d'Epsom, en magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 30, Vieille Levée.

COUPEROSE—60 barils en magasin et à vendre par W. F. VREDENBURG & Co. 30, Vieille Levée.

EAU de vie de Cognac—15 quarts 4me preuve, Castillon et J. J. Dupuy, en magasin et en débarquement du navire Talma, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 30, Vieille Levée.

HUILE de blanc de baleine—10,000 galons, d'hiver et blanchie, en magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 30, Vieille Levée.

SEAUX peints—40 douzaines, en magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 30, Vieille Levée.

INDIGO—[illegible] à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée.

AMIDON—50 balles de la Havane, à vendre en magasin par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée.

AMANDES—100 [illegible] amandes douces sans coques, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée.

CHANDELLES de Savon—400 caisses, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée.

TABAC—[illegible] Cuba et Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre en magasin par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée.

SUCRE de la Havane—216 caisses sucre blanc, jaune et blanc, à vendre en magasin par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée.

CAFE—500 sacs Havane, St. Domingue et Java, venant du gouvernement, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée.

NATTES d'Alicante—Nos. 5, 6 et 8, en magasin, et à vendre par B. VALLS, 26 Commune.

TABAC de la Havane pour capes et tripes, à vendre par B. VALLS, 26 Commune.

SUCRE de la Havane—30 caisses blanc et jaune, à vendre par B. VALLS, 26 Commune.

CIGARES de la Havane—De toutes qualités, à vendre par B. VALLS, 26 Commune.

GRAINES pour Oiseaux—A vendre par B. VALLS, 26 Commune.

CONFITURES de la Havane—A vendre par B. VALLS, 26 Commune.

GUAVA [illegible]—A vendre par B. VALLS, 26 Commune.

AMANDES [illegible], dito douces écossées; dito [illegible] à vendre par B. VALLS, 26 Commune.

HUILE D'ANIS—A vendre par B. VALLS, 26 Commune.

HUILE d'olive de Nice et de Marseilles, à vendre par B. VALLS, 26 Commune.

GENIEVRE DE HOLLANDE—En pipes, à vendre par B. VALLS, 26 Commune.

FARINE—800 barils farine superfine, en débarquement et à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras.

WHISKEY—15 barils rectifié, en débarquement, et à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras.

BILLETS—[illegible] à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras.

EN débarquement du navire Talma de Bordeaux—10 quarts eau-de-vie cognac [illegible] marque J J Dupuy; 10 [illegible] Castillon; 40 barriques vin rouge de Talence; 10 dito de Margaux; 10 dito St. Julien en magasin par W. F. VREDENBURGH, 30 Vieille Levée.

HUILE—[illegible] huile d'éléphant, blanchie, en débarquement du navire Kentucky, à vendre par FROST & Co., 20, Vieille Levée.

HUILE—[illegible] huile de blanc de baleine épurée, navire Europa, à vendre par Wm. FROST & Co. 20, Vieille Levée.

HUILE—[illegible] blanc de baleine en débarquement de la barque Marcia, à vendre par FROST & Co. 20, Vieille Levée.

CHANDELLES—200 caisses blanc de baleine New Bedford, en débarquement du navire Kentucky et à vendre par FROST & Co. 20, Vieille Levée.

POMMES de terre—[illegible] pommes de terre d'Irlande, à bord du navire Chase, à vendre par le capitaine à bord ou à GEO GREEN & BROTHER, 74 Gravier.

CAFE Rio—[illegible] sacs différentes qualités, d'importation récente, à vendre par GEO GREEN & BROTHER, 74, Gravier.

CAFE Java—[illegible] d'excellente qualité, en débarquement du brick Rowland à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée.

INDIENNES—[illegible] caisses indiennes Merrimack, à carreaux, 2 [illegible] du débarquement de la barque Marcia, à vendre par FROST & Co. 20, Vieille Levée.

SARDINES à l'huile—8000 boîtes et demi-boîtes, de la marque [illegible] à vendre par AUGTE. MOLIER, 30 St. Louis.

BOUTEILLES vides à vendre par AUGT. MOLIER, 30 St. Louis.

BOUCHONS pointus et non pointus—[illegible] bouchons [illegible] à vendre par AUGT. MOLIER, 30 St. Louis.

VINAIGRE blanc à vendre par AUGT. MOLIER, 30, St. Louis.

HUILE d'olive de la marque Pagnini, à vendre par AUGTE MOLIER, 30 St. Louis.

CHAMPAGNE, Vermicelli et macaroni—En paniers champagne, vermicelli et macaroni, à vendre par AUGTE MOLIER, 30 St. Louis.

THE FRAIS—[illegible] caisses de Pouchong; 100 boîtes impérial [illegible] et par livres, en débarquement du navire Auburn et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins.

HUILE ET CHANDELLES—[illegible] barils huile de baleine; 20 [illegible] blanc de baleine, en débarquement de la barque [illegible] Marcia, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins.

PALLAS et Brodequins en E—Quelques caisses ayant [illegible] à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—Actuellement en débarquement du navire Waldron et en magasin [illegible] comprenant un assortiment [illegible] la saison prochaine, à vendre par FROST & Co, 10 Magasins.

SANGSUES.

Le soussigné a reçu dernièrement d'Europe, un grand assortiment de Sangsues Hongroises et Sardoises, lesquelles il offre à vendre à des prix très modérés, étant le seul importeur. Le public peut être assuré d'obtenir un article bon et frais. On trouvera au même établissement un grand assortiment d'estampes françaises et américaines, cadres, glaces, &c.

31 jan J. B. RUSCONI, 187 Chartres.

CHEVAL A VENDRE.

Un cheval allant l'amble, âgé de huit ans avec selle anglaise, bride, martingale, etc., à vendre par NORTH & BROTHERS, Encoignure Magasins et Commune.

31 jan

INDIGO en surons Caracas et caisses Manille, à vendre par G & R BUCHANAN & Co. 83, Tchoupitoulas. 31 jan

CHANDELLES—60 caisses chandelles de composition, à vendre par G & R BUCHANAN & Co. 83, Tchoupitoulas. 31 jan

CORDE—1500 rouleaux à vendre par G & R BUCHANAN & Co. 83, Tchoupitoulas. 31 jan

FARINE—300 barils farine supérieure, de St. Louis, à vendre par G & R BUCHANAN & Co. 83 Tchoupitoulas. 31 jan

TOILE d'Emballage—1000 pièces, en magasin et à vendre par G & R BUCHANAN & Co. 83 Tchoupitoulas. 31 jan

CAFE Java—75 sacs, à vendre par G & R BUCHANAN & Co. 83 Tchoupitoulas. 31 jan

FER BLANC—300 caisses 1 X, à vendre par G & R BUCHANAN & Co. 83 Tchoupitoulas. 31 jan

WHISKEY—80 barils vieux Bourbon, à vendre par G & R BUCHANAN & Co. 83 Tchoupitoulas. 31 jan

VERITABLE Eau de Cologne—En débarquement du navire Frebus, d'Anvers, article supérieur, à vendre par E. JOHNS, 110, rue Poydras. 31 jan

CIGARES—75 milliers regalias, canones et millar, de différentes marques, à vendre par FRANCIS LAMPRE, 27 Vieille Levée. 31 jan

SUCRE et Cafe de la Havane—sucre blanc, jaune et brun, et 245 sacs café en vert, à vendre en magasin, par FRANCIS LAMPRE, 27 Vieille Levée. 31 jan

CAFE Rio, Santiago, St. Domingue et Java, à vendre par FRANCIS LAMPRE, 27, Vieille Levée. 31 janv

TABAC en feuilles—300 balles enveloppes et tripes, de Cuba, Vuelta de Abajo, à vendre par FRANCIS LAMPRE, 27 Vieille Levée. 31 janv

SALSEPAREILLE—Quelques balles en magasin et à vendre par FRANCIS LAMPRE, 27, Vieille Levée. 31 jan

PAPIER à lettre français très fin, en caisses de 20 rames, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas. 31 jan

CIGARES de différentes marques, importés de la Havane, en magasin et à vendre par REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas. 31 jan

TABAC en feuilles de Cuba—60 balles, à vendre pour clore une facture, par REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas. 31 jan

POUDRE de Eden Park Mills en barillets, demi et quart do, en quantités à la convenance des acheteurs, garantie de qualité égale aux meilleures marques offertes en vente ici, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas. 31 jan

MADERE ET SHERRY en barils, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas. 31 jan

SUCRE jaune en caisse, de la Havane, à vendre à vendre à bas prix par REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas. 31 jan

CAFE de la Havane et de St. Jago, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas. 31 jan

FROMAGE—20 caisses fromage de réserve valant celui d'Angleterre, venant d'être reçu et à vendre par J F BERCIER & Co. 34 Vieille Levée. 31 jan

CHAMPIGNONS—Une barrique champignons français, en bon ordre, à vendre par J F BERCIER & Co. 34 Vieille Levée. 31 jan

VINS DE STOCK supérieurs, en magasin, et à vendre par E. JOHNS, 110, Poydras,

25 caisses Stockheimer, 1837;
20 do Graefenberger, 1837;
40 do Cabinet, 1834;
30 do Marcobrunner, 1834;
30 do Leaffrauenmilch, 1834.

Tous ces vins sont de 1re qualité, et seront vendus à bas prix pour clore une facture.

Aussi: Champagne Napoléon, Clauset, Madeire; vins de St Julien, Médoc, Château Margot, Sauterne, Chambertin; Anisette superfine, Liqueurs assorties, huile d'olive de Bordeaux, &c., &c. 31 janv—

HUILE—13 tierçons blanchie pour l'hiver, en débarquement du navire John Minturn, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 14 jan

BLANC de baleine—100 caisses en débarquement du navire John Minturn et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 13 janv

INDIGO—8 surons de Caracas et de Guatimala, en débarquement du navire John Minturn et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 13 janv

GINGEMBRE en racine—20 sacs en débarquement du navire John Minturn et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 13 janv

CLOUX—50 barillets, marque de Duncanon, à vendre en magasin, par T. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 3 jan

GINGA—Article supérieur, par fil, venant d'être reçu, et à vendre par WARNEKEN & KIRCHHOFF, 46, Bank Place.

GROSSE TOILE d'Emballage—Excellent article pour emballage de tabac et de jambon, à vendre par WARNEKEN & KIRCHHOFF, 46, Bank Place. 30 jan

BOUCHONS—De première qualité, veloutés, pour bouteilles à bière, à vendre par A. GORDON, WILIE & Co, 82, Bienville. 30 jan

SUCRE—Pour le détail de la ville, de qualités belle et de choix, à vendre en magasin, par A. GORDON, WYLIE & Co, 82, rue Bienville. 30 jan

EAU DE VIE de Pêche—[illegible] de vie de pêche, en débarquement du brick Kirwood, de Baltimore, et à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane.

WHISKEY Monongahela—21 barils de qualité supérieure, ayant huit ans, à vendre en magasin par SMITH BRYAN, 20 Douane. 30 jan

CAFE de la Havane, nouvelle récolte, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34 Vieille Levée. 30 jan

COGNAC—Eau de vie de Cognac 4ème preuve, dernièrement reçue par l'Hermione de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34 Vieille Levée. 30 jan

BOUTEILLES—10,000 bouteilles vides à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34 Vieille Levée. 30 jan

CAFE de Rio—300 sacs 1re qualité, en doubles sacs, à vendre par J. W. STANTON & Co. Encoignure Magasins et Lafayette. 30 jan

THE—300 colis frais impérial et Poudre à Canon, en petites et petites boîtes, thé Pouchong, Souchong &c. à vendre par J. W. STANTON & Co. Encoignure Magasins et Lafayette. 30 janv

EAU DE VIE et vin en caisses, ayant droit au drawback:

50 futailles eau de vie 4me preuve,
400 caisses vin rouge St Julien, à vendre par
28 j POUGET FILS, 147, rue Royale.

A VENDRE par le soussigné:—500 barriques vin rouge divers crus, 10 quarts pipe vieille eau de vie fine champagne,
200 mille bouchons pointus,
10 balles bouchons fins, pour vin,
200 paniers anisette surfine,
100 caisses absynthe suisse,
20 caisses vin vieux, Château Giscours,
30 barriques vin vieux, Cantenac, Médoc,
30 paniers guignolet d'Angers. POUGET FILS, 147, rue Royale. 13 janv

AVIS—Messieurs J. C. STOUSE et SEBASTIEN OSER, entrent comme associés dans notre maison, à partir de ce jour.
1er. septembre 1844— CHARLES ODIER & Co.

AVIS.

Le soussigné, agent de M. C. Ducarre, appelle l'attention des marchands et des personnes qui ont l'habitude de se fournir chez lui, sur le beau choix de Marchandises qu'il vient de recevoir. Le prix modéré et la qualité supérieure de tous ses articles, dont le détail suit, offrent de grands avantages aux spéculateurs, savoir:

Cuirs vernis de Nice, et articles pour Tailleurs: boutons de toutes espèces; boucles noires et blanches; ganses et cordonnets soie et poil de chèvre; jaconats, organdis, baleine; barège; bas fil d'Ecosse, dito coton; châlis 7 et 8/4, dito cachemire noir, dito couleurs imprimées, dito mousseline laine; pèlerines velours; indiennes riches, dito chamois satiné, uni, bleu et rouge; mouchoirs batiste unis; gants soie, bresses à dents; mitons laine et mérinos; fanchons, chemises, etc. etc.

AUSSI:

Un joli choix de robes mousseline laine et cachemire d'Ecosse, au prix coûtant; toutes de la plus grande nouveauté. Les dames sont engagées à profiter de l'occasion.

Les articles suivans sont attendus par les prochains arrivages: Mérinos cachemire pour redingottes; coutil fil pour pantalons, guinghams, mousseline suisse, gants filet blancs et noirs, dito de soie, etc. etc.

BERNARD DUPUY.

27 jan—10 No 53, rue Conti, entre Chartres et Royale

FABRIQUE DE CHAPEAUX DE SOIE ET DE CASQUETTES, Rue Royale, No. 173—Nouvelle Orléans.

BOCHUD Aîné, de Paris, a l'honneur d'annoncer qu'il vient d'arriver en cette ville avec un bel assortiment de CHAPEAUX français et de CASQUETTES des dernières modes. Il confectionne les casquettes et tous les articles de fantaisie sur commande, pour homme et enfant, ainsi que les coiffures pour dames et toutes espèces de coiffures pour militaires; apprête, blanchit et remet à neuf les chapeaux de paille et Panama. 22 jan—30

PATENTE DE N. RILLIEUX.

Pour la nouvelle méthode de faire le Sucre.

LES soussignés, agents de Messrs. Merrick et Towne, propriétaires de la fonderie de Southwark, à Philadelphie, et cessionnaires de la patente de N. Rillieux, annoncent aux planteurs qu'ils sont prêts maintenant à prendre des contrats pour délivrer des appareils de sucrerie, qui seront posés et construits pour la prochaine récolte. Le succès et l'importance de cet appareil ont été pleinement éprouvés, par les résultats obtenus sur l'habitation Packwood, démontrant un gain sur la quantité de trente trois pour cent, avec une augmentation dans la valeur du produit d'environ 30 pour cent, ainsi que le prouvent les ventes; et enfin, une économie de combustible, la consommation ayant été réduite à trois quarts de corde de bois par boucaut de sucre, y compris celle de la machine à vapeur.

M. Rillieux se propose de partir dans quelques semaines pour Philadelphie, afin d'y faire exécuter les contrats qu'il a déjà passés, et comme il ne peut en prendre qu'un petit nombre pour cette saison, les personnes qui ont le désir de se procurer ces appareils, sont priées de s'adresser de bonne heure, afin qu'ils puissent être prêts pour la saison prochaine, devront s'adresser à

WM. E. THOMPSON,

13 jan—30 ou à WM. A. ROBERTSON & Co.

WILLIAM DAVIDSON. JOHN PARKINSON.

WILLIAM DAVIDSON & CO.

AGENS EN COTON,

ET NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES

Rue du Canal, No. 81. N. Orléans, 2 nov.

PORTER ET BIERE de qualité supérieure, en bouteilles de pinte et chopine, importé de Londres, à vendre par A. GORDON, WYLIE & Co., 82 Bienville. 24 jan

TEINTURE ET NETTOYAGE EN GENERAL

AVIS—MM. MONDELET & Cie., ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert le 1er juin dernier, rue de Chartres, No. 150, en face de l'hôtel d'Orléans, un établissement de TEINTURE et NETTOYAGE.

Les connaissances qu'ils ont acquises dans cet art en travaillant depuis nombre d'années dans les premières maisons de Paris, et après avoir suivi un cours de chimie appliqué à la teinture, leur font espérer que l'on n'hésitera pas à leur confier les effets des personnes qui, soit pour teindre ou nettoyer, avec la persuasion qu'ils seront aussi bien conditionnés qu'à Paris. Les personnes qui voudront bien leur accorder leur confiance en acquerront la certitude, par les soins, l'exactitude qu'ils apporteront aux ouvrages qui leur seront confiés, et pour leur entière perfection.

Ils teignent et nettoyent toutes sortes d'objets, tels que: soieries, mérinos, mousselines laine, cachemires, crêpes, tulles, dentelles, blondes, velours, rubans, plumes, etc.

[illegible] Nettoyent et teignent les gants de peau, toutes sortes de plumes de parures, les habillements d'hommes mais les détachent et avec toute la fraîcheur du neuf. [illegible]

Leurs prix sont modérés. 21 mai—6m

MACARONI et Vermicelle d'Italie, venant de débarquer, à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane. 28 jan

PORTER et Bière pâle de Londres, en bouteilles de litre et demi litre, à vendre par A. GORDON, WYLIE & Co. 82 Bienville. 29 nov.

FARINE—500 barils farine superfine des moulins Mosneville, 117 do. Washington; 118 de Phoenix; 150 de Quincy do, 150 de Providence, 150 d. Elkinson, Elsey & Co., 125 Plant do. à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras. 29 janv

VINS SUPERIEURS.

WILLIAM W. BONNIN, agent de Messrs. S. Stock et Co, marchands de vins, à Paris, et successeur de feu Dominique Lynch de New-York, étant de retour de France, offre à vendre les VINS ci-après décrits, de qualité supérieure et importés directement par lui, savoir:

Brane Cantenac, 1840 en caisses de 6 douzaines.
Do do 1838 do
Grandvin Léoville, 1838 do
Château-Laffitte, 1840 do
St.-Julien, Sauterne, Médoc, et eau de vie de Cognac en barrique.

Wm. W. Bonnin offre en quantité à la convenance des acheteurs, du CHAMPAGNE, marqué "Cordon bleu" venant de la maison de S. Stock et Cie, dont la supériorité lui a donné une grande renommée aux Etats Unis. Il saisit cette circonstance pour avertir que l'on fabrique en France ou vin portant la même marque et que l'on expédie aux Etats-Unis. Le seul véritable Champagne est celui qui porte la marque ci annoncée sur le bouchon.

Les seuls importateurs directs aux Etats-Unis sont MM. Barclay et Livingston, à New-York, et le soussigné en cette ville. S'adresser à W. W. BONNIN, agent, 52, rue Royale.

11 déc—30 ou à A. GORDON, WYLIE & Co. 82 Bienville

L'Economie est le chemin de la fortune.

LES VIEUX HABITS SONT MIS A NEUF.

Etablissement de Teinturier—Dégraisseur de Londres.

JOHN J. JACKSON, arrivant de Londres, informe respectueusement les habitants de la Nlle-Orléans et des environs, qu'il a loué le magasin No 26 rue du Camp, quelques portes avant la rue Poydras, dans le but de teindre, réparer, dégraisser et remettre à neuf

LES HABILLEMENS D'HOMMES,

Par un procédé tout nouveau. Tous les habits qui lui seront remis paraîtront comme neufs sans les endommager aucunement, et si l'ouvrage n'était pas fait à la satisfaction des personnes qui lui confieront leurs habits, ils ne leur sera rien demandé.

La longue expérience du soussigné pendant son apprentissage à Londres, et en travaillant pour les Gardes du Corps et pour d'autres officiers, le met à même de teindre en écarlate et en d'autres couleurs avec une grande supériorité. Il enlève les taches de toute espèce.

Les personnes qui font partie des compagnies militaires et dont les uniformes peuvent être tachés et hors d'état de servir, sont invitées à mettre les talents du soussigné à l'épreuve.

Broderies en or, en argent, épaulettes, &c. ternis par le temps, remis dans leur lustre et leur brillant primitif.

HABILLEMENTS DE DAMES, y compris ceux en soie, en satin ou en velours, teints et remis à neuf, dans les couleurs les plus vives.

Coussins de voitures, rideaux, tapisseries, dessus de table, de sofas, descentes de lit, devantures de cheminée, etc., nettoyés et complètement remis à neuf.

Beaucoup de personnes répugnent à faire mettre à neuf ou teindre leurs habillemens, leurs tapis, etc, craignant d'être trompées par quelque novice; le soussigné ne demande qu'une épreuve pour qu'on puisse apprécier son talent.

Le soussigné espère obtenir une part du patronage public.

Tout ouvrage qui lui sera confié sera prêt à être remis dans les 48 heures qui suivront.

13 fév. JOHN J. JACKSON.

EAUX MINERALES—En débarquement du navire Agnès, de Brême, et à vendre par le soussigné, 60 douzaines de cruchons d'eau de Kissengen.

Plusieurs médecins distingués de cette ville se sont servis de cette eau, avec beaucoup de succès, dans plusieurs espèces de maladies, particulièrement dans les affections de foie et dans les gastrites. E. JOHNS, 110 Poydras. 31 jan

CIGARES DE LA HAVANE.

EN débarquement des navires à vapeur Marmora et Alabama, cent-soixante-treize milliers Cigares Impériales, Regalias, Canones, Trabucos, Bayonetas, Caballeros, Damas, Vegueros, Legitimos, Millar et Principes, des marques suivantes:

Cabana y Carbajal, La Palma celebrada,
Francisco Ugues, Dos Hermanos,
La Rionda, Esculapio,
La Inteligencia, La Habana,
La Diana, Woodville,
La Ingenuidad, Rebcorrell,
La Victoria.

Les Principes sont de la marque "Vapor". Les cigares ci-dessus énumérés, ajoutés à ceux de première qualité qui forment le stock du magasin, offrent un des plus beaux et grands assortiments qui soient en ville.

Les connaisseurs et amateurs, les détaillants de la ville et de la campagne, trouveront une belle occasion de se pourvoir d'excellents cigares. A vendre par E. JOHNS, 110, Poydras, presqu'en face du théâtre Américain. 31 jan

EN débarquement des navires St. Andrews et Huntress, venant de Bordeaux:

20 barriques vin rouge de différentes qualités;
32 [illegible] vin blanc Haut Sauterne;
210 caisses vin rouge St Julien;
100 caisses vin blanc muscat, qualité supérieure;
100 paniers anisette superfine de Champion;
10 quarts de pipe eau de vie J. J. Dupuy;
40 [illegible] bouchons fins, à vendre par
20 janv—15 G. M. LUCAS, 20, rue Bienville.

EN débarquement du navire Hargrove, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné:

10 caisses macaroni,
10 do vermicelle,
10 paniers huile de Pieguiol, 12 bouteilles,
10 do do do 24 demi do
10 do do do 24 demi do
10 caisses liqueurs assorties.
24 fév—1m G. M. LUCAS, 20 Bienville.

MEUBLES—LOUIS PICHET, ébéniste, vient d'ouvrir un magasin, No 56, rue Conti, où il vend à des prix très modérés, des meubles de tous genres. Il entreprend les réparations et repend les vieux meubles en échange.

LOUIS PICHET, No. 56, rue Conti, entre Chartres et Royale.

AMIDON—75 caisses Tremont, 50 do de Colgate, venant d'arriver par le St Mary, à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28, Gravier.

BOTTES Souliers et Brodequins—280 caisses assorties, en débarquement du navire Neptune, et en magasin, un grand assortiment, à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée. 24 jan

CHAPEAUX—En débarquement du navire Sultana, et en magasin, un bel assortiment, à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée. 24 jan

BAS de laine—150 douzaines, à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée. 24 jan

DIVERS—500 caisses savon, Boston et Cincinnati, 10 barriques saleratus de Boston, 250 barriques riz de la Caroline, sacs en paille en balles et en paquets, maquereaux en barils, demi barils et 1/4 do; 600 barillets clous de Boston, 200 caisses blanc de baleine de New Bedford, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 20 jan

SUCRE de Boston, en pains, brisé et en poudre constamment en mains et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 20 janv

CAFE de Java—150 sacs [illegible], à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 20 janv

THE impérial, poudre à canon, Pouchong, Hyson [illegible] paquets demi paquets &c. convenables pour l'usage des familles, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 20 jan

POIVRE, indigo et casse—200 sacs poivre lourd de Sumatra, 50 surons indigo de Caracas, et 100 nattes casse de Ceylan à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 20 janv

SUCRE de la Havane—60 caisses blanc, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 20 janv

CARDES à coton—10 caisses, à vendre par NORCROSS & FOSDICK. 20 janv

EN magasin et à vendre par le soussigné, les marchandises ci-après ayant droit au drawback: 70 demi pipes eau de vie, 4me preuve, de J. J. Dupuy; 1700 caisses vin rouge St. Julien; 500 barriques vin rouge; 200 barils vin blanc Sauterne et Barsac; 25 barils vinaigre de vin blanc, 100 boîtes sardines; 50 caisses fruits au jus, pâtés truffés, etc. etc. CHARLES DUFOUR, 11 Conti

MOULINS DE PRIESTLY,

A LA PAROISSE ST JACQUES

LE soussigné, venant de monter un grand et superbe moulin à vapeur, avec des machines nouvellement perfectionnées, est actuellement prêt à contracter pour la fourniture de planches de cypre sur la côte ou à la Nouvelle-Orléans, à des termes aussi favorables que ceux offerts par tout autre moulin de l'Etat.

On remplira avec promptitude les ordres qui seront laissés, soit au moulin, St. Jacques, soit au magasin de quincaillerie de Priestly & Bein, No 19, rue de la Nlle Levée, à la Nouvelle Orléans, ou chez Geo H. Mason, à Carrollton. MARGARET PRIESTLY.

Paroisse St. Jacques, 1er janvier 1845. 6 janv—30

VINS fins de Bordeaux—En caisses, des marques St. Julien, Château Larose, Château Léoville, Château Lafitte et Château Margaux, à vendre par JORDY & BRAZIER, 10 Conti. 4 jan

CHAUDIERES à Sucre—Un assortiment complet de la célèbre fonderie de Stewart & Dick, du Tennessee, en débarquement du steamer John Marshall, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune. 29 nov

L. DUPERRON

DOCTEUR DENTISTE,

No. 280, rue Bourbon,

Entre St. Philippe et Dumaine,

TIENT son cabinet ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, et dans la soirée de quatre à six. 26 avril

Havane, 15 novembre 1844.

MADAME BOULLIET fait savoir qu'ayant maintenant pris la grande maison bien aérée, No. 116 rue St. Ignacio qui, en outre de posséder l'avantage d'être placée dans un endroit agréable, sain, et au centre commercial de la ville de la Havane, est dans le voisinage du port, et de l'entrée du port, et donne une vue étendue sur la mer et sur le Moro. Elle continuera d'offrir à ses amis aux Etats-Unis et aux voyageurs en général, les attentions empressées qu'elle a toujours eues, et le comfort qu'elle a procuré à ceux qui l'ont honoré de leur patronage. 3 jan—30

A VENDRE—LA MAISON de famille et le TERRAIN No. 82, rue des Bons Enfants, près la rue Bagatelle, Troisième municipalité. S'adresser à J. M. JOHNSTON, No. 19, Vieille-Levée, en face de la Douane. 11 jan—30

A LOUER—Un magasin et bureau au No. 28, rue Poydras. S'adresser sur les lieux. 3 jan

MAISONS A LOUER.

Deux Maisons en briques, à deux étages, situées rue Moreau, entre les rues de l'Esplanade et de la Paix. S'adresser à J. ALBERT, 31 déc rue St. Louis

ARTICLES DE NOUVEAUTES, EN FER.

NEW-YORK.

STILLMANN, ASLEN & Co., propriétaires des forges de [illegible] ont à grands frais établi une superbe machine pour exécuter dans un bon goût et dans le dernier fini tous les ouvrages en machines et bouilleurs à vapeur, des moulins à sucre, clarificateurs et bouilleurs, des chaudières à sucre en fer battu, des presses hydrauliques et à vis, et généralement tous les objets de fonte.

Les habitants et autres, sont respectueusement priés de venir examiner leurs plans, &c, au No. 35, rue du Camp, Nouvelle-Orléans. E. SMITH & Co. Agents.

Qui ont constamment en vente, des thermomètres à sucre. 7 déc—9 f

FERBLANC—300 caisses 1/3 X, PD, en débarquement du navire Chatham, et à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane. 24 jan

BAS, &c.—Un assortiment de bas et demi bas anglais, blancs et écrus; gilets de peau et caleçons de coton et de soie, en débarquement du navire Chatham, de Liverpool, à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane. 24 jan

MORUE—400 caisses en débarquement du brick Virginia, à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28, rue Gravier. 24 jan

RHUM—75 barils de la Nouvelle Angleterre, en débarquement du brick Virginie, à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28, rue Gravier. 24 jan

KIRSCH—Véritable kirsch de la Forêt Noire, à vendre par F. PERRET, 56 Toulouse. 22 jan

VIEUX MADERE—En huitièmes et quarts de pipe, en magasin et à vendre par F. PERRET, 56 Toulouse. 22 jan

POMMES DE TERRE—Reçu par l'Austerlitz, du Hâvre, et à vendre par le soussigné, 1500 paniers pommes de terre de première qualité. F. PERRET, 56 Toulouse. 21 jan

ABSYNTHE suisse—1ère qualité garantie véritable, à vendre par F. PERRET, 56, Toulouse. 21 jan

MOUSSELINES—Reçu par les derniers arrivages, d'importation directe, des manufactures Suisses: mousseline blanche, unie, à raies, à pois, à fleurs, articles pour robes de bal, mousquetaires, rideaux, en caisses et demi caisses, au choix des acheteurs, à vendre par F. PERRET, 56 Toulouse. 21 jan

VINS fins-Rouge en barriques, sauterne en demi-barriques, qualité de choix, en débarquement du navire Chateaubriand, de Bordeaux et à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 149, Commune. 21 janv

JUS de Framboise par—10 caisses de Bodin Frères, jus de groseilles, framboises; 10 caisses do. à vendre par LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane. 20 jan

SUCRE HAVANE—20 caisses jaune, à vendre par E. JOHNS, 110 Poydras. 23 jan

CABOTAGE.

POUR ST. MARTINVILLE, ATTAKAPAS & tous les Ports intermédiaires.—Le bon bateau JOHN AULL, capitaine G. Rateer, partira vendredi le 7 courant, à 10 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue Conti, ou à DARBY & TREMOULET. 4 fév

POUR ST. MARTINVILLE, Nlle Ibérie, Franklin, Baie de Berwick, Pattersonville, Bayou Black, et tous les Ports intermédiaires.

Le steamer CLERMONT, capt M. N. Hinkle, partira pour les ports ci-dessus, jeudi 6 courant, à midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à FOLLAIN & BELLOCQ, 26 St. Louis. 5 fév

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI, le steamer GENERAL PIKE, capt. Chas. Ross, est attendu sous peu, et repartira immédiatement. Pour fret ou passage s'adresser à HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras. 1 fév

Paquebot régulier, pour Bayou-Sara, Waterloo, Port-Hudson, Baton-Rouge, Plaquemines et la Côte.

Le beau steamer LUDA, capt Thomas Clark fera des voyages réguliers, deux fois par semaine, entre la Nlle-Orléans et les ports ci-dessus partant de la Nlle Orléans tous les mardis et vendredis, à 6 heures P. M., et de Bayou Sara, tous les mercredis et samedis à midi.

Le Luda a été remis à neuf, et combiné pour ces voyages, de manière à assurer une grande rapidité, tout en laissant beaucoup pour la sécurité et le comfort. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. BONNER, Agents, 11 St. Charles. 31 jan

PAQUEBOT REGULIER POUR LA COTE, DONALDSONVILLE, Lafourche &c.—Le bateau à vapeur JUNIATA, capitaine Cheats, partira de la Nouvelle Orléans les jeudis à 10 heures du matin, et à son retour il quittera Thibodeauxville les dimanches à 6 heures, et Donaldsonville les lundis matin à 6 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à J M LANDREAUX & Co, 11, Front Levee. 31 janv

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Le bateau à vapeur EMPRESS, capt. Ellis, est attendu à chaque instant et repartira de suite. Pour fret ou passage s'adresser à HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 30 jan

POUR LAFOURCHE ET LA COTE—Le bateau à vapeur à passagers, MISSOURI MAIL, capitaine Littleton, fera ses voyages ses voyages deux fois par semaine à Donaldson, en partant de la Nouvelle Orléans, comme avant, tous les lundis et jeudis à 10 heures du matin et de Donaldson, tous les mercredis et samedis à 6 heures du matin.

Le Missouri Mail prendra du fret, bien que le bayou soit bas, en le faisant transporter le long du bayou sur des bateaux plats, aux prix les plus modérés.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. A. BRAUD & LANDRY, 14 Bienville. 13 jan

MALLE DES ETATS-UNIS.

STEAMER BRILLIANT.

PAQUEBOT REGULIER—Pour la Côte, Donaldsonville, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara et Pointe Coupée.—Le superbe bateau à vapeur BRILLIANT, capitaine Jesse Hart, partira de la Nouvelle Orléans, tous les mercredis matin, à 10 heures, et du Bayou Sara tous les samedis après l'arrivée des chars du rail-road, il sera de retour ici les dimanches matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à Wm. H. AVERY, 86, Gravier. 8 oct

POUR LA BALISE.—Le steamer JAME, capt Jourdain Martin, complètement réparé et remis à neuf, partira tous les samedis, à 9 heures A. M. du pied de la rue St-Louis, pour la Balise et les lieux intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à JACQUES LAROSE—Agent, 71, Vieille Levée. 3 oct—6 m

MALLE DES ETATS-UNIS.

PAQUEBOT REGULIER POUR LA COTE, DONALDSONVILLE, BATON ROUGE, Port Hudson, Bayou Sara, Pointe Coupée, Tunica, et Fort Adams.—Le superbe bateau à vapeur ALEXANDER SCOTT, capt Swon, partira de la Nouvelle Orléans pour les ports susdits, tous les dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sara tous les mercredis après l'arrivée des chars du rail-road, et sera de retour ici les jeudis matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à WM. H. AVERY, 86 Gravier. 7 sept

CABOTAGE.

ON a besoin d'un navire de 450 boucauts de sucre, pour charger à la côte, s'adresser à FOSDICK & BROTHER, 74, Camp. 6 fev

A FRETER—Le navire AUGUSTA, pouvant porter 1800 balles de coton, est actuellement prêt à recevoir un chargement. S'adresser à GEO GREEN & BROTHER, 93 Gravier. 6 fev

POUR NEW YORK—En chargement à Lafayette—Le navire paquebot RUSSELL, capt Longher, peut prendre 1800 barils de porc qu'il se propose [illegible] immédiatement. Pour ce fret ou passage, s'adresser à FOSDICK & BRO, 74, Camp. 4 fev

POUR NEW YORK—Jeudi 6 courant—Le paquebot régulier ST. MARY, capt R W Foster, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira comme il est dit ci-dessus. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux Légumes, ou à S. W. STANTON & Co, Encoignure Magasins & Lafayette. 4 fev

POUR NEW YORK—Le navire UNION, capitaine J. D. Rattoone, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le Marché aux Légumes, ou à J. W. STANTON & Co, Encoignure Magasins & Lafayette. 4 fev

POUR NEW YORK—Le navire paquebot HARGRAVE, capt Bailey, a les trois quarts de son chargement engagé et se rendant à bord, partira avant demain. Pour l'encombrement de 150 balles coton ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes, ou à FOSDICK & BRO, 74 Camp. 4 fev

ON a besoin d'un navire de 200 à 250 boucauts de sucre, pour charger pour New York, ainsi qu'un autre de 30 à 40,000 galons de mélasse. S'adresser à FOSDICK & BRO, 74 Camp. 4 fev

ON a besoin d'un navire A. N. 1. pour charger à Lafayette, s'adresser à FOSDICK & BRO, 74 Camp. 4 fev

POUR NEW YORK—Le navire paquebot NIAGARA, capitaine Cole, a besoin de 400 balles coton pour compléter son chargement, et partira mercredi 5 février. Pour la balance du fret ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser au capitaine à bord, en face de la Presse d'Orléans, ou à T. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 3 fev

POUR NEW YORK—Le paquebot GENEVA, capitaine Goodhue, a besoin de 250 balles coton pour compléter son chargement, et partira de suite. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp. 3 fev

POUR PHILADELPHIE—Cet après-midi—La goélette fine voilière MADISON, capt. Hill, partira comme ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser à T. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 1 fev

POUR PHILADELPHIE—Le paquebot SARAH HAND, capitaine J Y Bailey, est maintenant en chargement, et partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à T. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 1 fev

POUR PHILADELPHIE—Mercredi 5 courant—La goélette EXTIO, capt. Robinson, partira comme il est dit ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser à T. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 31 jan

POUR BOSTON—Le navire TARQUIN, capt. Moody, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H GALE, 93 Commune. 31 jan

POUR NEW YORK—Le navire paquebot HERCULEAN, capt. Holmes, est actuellement en chargement, et partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à T. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 30 jan

POUR NEW YORK—La barque paquebot GENESEE, capitaine Minott, est maintenant en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp. 24 jan

POUR SAVANNAH—Le brick A. N. 1. MARY WALKER, capt Thrane, ayant une grande partie de son chargement engagée, et se rendant à bord, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le magasins triangulaires, ou à FOSDICK & BROTHER 74 Camp. 21 jan

ON A BESOIN—Un bon navire pour New York. S'adresser à FOSDICK & BRO, 74, Camp. 16 janv

DEMANDE—On a besoin d'un batiment du port de 150 à 250 boucauts de sucre. T. TOBY & BOGERT, 70, Camp. 9 janv

POUR NEW YORK—Le brick ELLIS, capt. Mills, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 11 jan

POUR BOSTON—Le navire APOLLO, capt. Snedder. Pour fret, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune. 11 janv

A VENDRE, FRET OU AFFRETEMENT—La jolie goélette danoise la JAUNE MARIE, du port de 80 tonneaux, doublée, clouée et chevillée en cuivre, construite en bois de St. Domingue, âgée de 3 ans, d'une marche supérieure, ayant des cabines sur le pont pour les passagers, bien fournie en voiles et gréement. S'adresser au capitaine PEREDA, à bord, ou au Consul Danois, rue Bienville, No. 86. 22 jan—10

Ports d'Europe.

POUR LE HAVRE—Le navire WALDRON, capt Cheever, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 6 fev

POUR LIVERPOOL—Le navire de 1ère classe THEMIS, capt. Brown, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton, ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 6 fev

POUR BORDEAUX—Départ pour le 20 au 25 du courant—Le navire fin voilier TALMA, capitaine Cayol, ayant la majeure partie de son fret engagé, partira pour l'époque ci-dessus. Pour fret de 900 balles de coton, ou leur encombrement et passage, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à Vor. ROUMAGE. 4 fev

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier TIMOLEON, capitaine Dreyer, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton, s'adresser à L H GALE, 93 Commune. 22 jan

POUR LE HAVRE—Le navire américain A 1, AUSTERLITZ, capitaine R. Brown, partira sous peu pour le dit port. Pour fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser à F. PERRET, 56 Toulouse. 25 jan

POUR LONDRES—La barque anglaise CLUTHA, capt. Fowler, ayant la plus grande partie de son chargement engagée partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou l'équivalent s'adresser à DUNCAN KENNEDY, 52, Toulouse. 21 Janv

POUR LIVERPOOL—Le beau navire MARY FLOWER, capt. Sawyer, partira sous peu. Pour fret de 250 balles de coton, s'adresser à L H GALE 93 Commune. 11 jan

POUR LIVERPOOL—Le navire paquebot fin voilier MISSISSIPPI, capitaine Hilliard, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp. 3 jan

POUR LIVERPOOL—Le navire GENESSEE, capitaine Watts, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93, Commune. 27 déc

AVIS—Le navire paquebot YAZOO, capt Wilfrey, de New York, est actuellement en déchargement au marché aux légumes. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises à la Levée, autrement elles seront envoyées aux magasins publics, à leurs frais. HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp. 5 fev

Le navire ATLAS, de Liverpool, est en déchargement vis à vis le rail road. Les consignataires sont requis de prendre livraison de leurs marchandises avant l'expiration de 5 jours, faute de quoi elles seront envoyées dans les magasins publics. GEO GREEN & BRO, 4 fév

Les consignataires par le navire Chase, de Liverpool sont priés que toutes les marchandises qui ne seront pas retirées sous cinq jours, à dater du 23 dernier, seront envoyées aux magasins publics. 4 fév

AVIS—Les consignataires par le navire TALMA, capitaine Cayol, de Bordeaux, sont prévenus que le navire a été entré en douane et que toutes les marchandises non retirées dans CINQ jours après cette date, seront envoyées en douane pour leur compte et à leurs frais. V. ROUMAGE.

MARCHANDISES à vendre par NORCROSS FOSDICK, 40 Gravier.—80,000 sacs en paille 2/4 à 3/4; 300 barils et caisses de sucre de Boston, en pains et en poudre; 300 barillets clous de Boston; 400 caisses savon; 200 caisses chandelles; 200 caisses maquereaux; 200 barriques riz; 300 sacs poivre; 300 paquets de casse; 1 000 dito thé de différentes qualités; 75 caisses sucre blanc de la Havane. 3 fév

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

JEUDI, 6 FEVRIER 1845.

La première représentation de

LA FILLE DE DOMINIQUE,

Vaudeville nouveau en un acte, de Villeneuve.

Précédé par

LES MEMOIRES DU DIABLE,

Vaudeville en trois actes, par Arago.

On commencera à six heures et demie.

SALLE ST. LOUIS.

BAL DES PERES DE FAMILLES.

MESSIEURS les souscripteurs au Bal des Pères de Famille sont priés de se réunir dimanche prochain neuf février, à midi, au bureau de la Salle de Bal, afin de nommer ces commissaires du dit bal. 5 fev—

GRAND CONCERT

MME EMILIE HAMMARSKOLD, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public, qu'elle donnera son DERNIER CONCERT, vendredi prochain, sept du courant, à la salle du WASHINGTON ARMORY, dans lequel elle sera assistée par M. Grünberg. Le programme sera publié le jour du concert.

Billets à........................50 cents.

Qu'on pourra se procurer dans les magasins de musique, aux hôtels St Charles et St. Louis, et à la salle du Washington Armory, le jour du concert. 6 fev

Soirées de Danse,

DONNEES PAR J. DEVOTI,

A L'ARMORY DU BATAILLON WASHINGTON.

LA troisième soirée aura lieu samedi prochain, huit du courant. Les listes de souscription sont actuellement ouvertes au contrôle de la salle. Prix de souscription UNE PIASTRE.

Le comité se compose de quatre personnes respectables de la ville.

Les danses les plus modernes, telles que la Polka etc., y seront dansées par les élèves de M. Devoti.

Pour obtenir des billets d'invitation, s'adresser au contrôle de la salle. 6 fev—

Géant et Géante D'ECOSSE.

ON peut voir à l'encoignure des rues St Louis et Royale, durant la journée et une partie de la nuit, Un GEANT ET SA FEMME. Nombre de personnes de cette ville qui les ont vus, sont d'opinion que ce sont les plus beaux géants qui aient visité les Etats Unis.

M RANDALL, le géant, est intelligent et a une bonne contenance, et son épouse est sous tous les rapports une femme intéressante. On ne saurait voir un plus beau couple. On les dit descendants du célèbre William Wallace.

Comme ces géants ne doivent rester en ville que quelques temps, pour se rendre à la Mobile, les curieux ne doivent pas négliger d'aller les voir. 5 fev—

TABLEAUX

de la Galerie Nationale,

No. 13, RUE St. CHARLES.

Ces tableaux peuvent être vus de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

Parmi les oeuvres exposées au public, se trouve le NAUFRAGE DE LA MEDUSE, copie sur le magnifique tableau de Géricault du Louvre, couvrant une toile de 450 pieds. AUSSI—Un portrait en pied de WASHINGTON, par Sully, et une grande vue de ROME peinte d'après nature par G. Cooke, en 1839, ainsi que d'autres tableaux de divers artistes éminens.

Prix d'entrée—50 cents. Billets de saison $1 50 pour une seule personne et $5 pour une famille. 30 jan—30

PENDANT ENCORE UNE SEMAINE,

Le Grand Jardin Zoologique

DE PHILADELPHIE,

UNI A L'INSTITUT DE NEW-YORK,

Pour l'année 1845.

Est actuellement ouvert, au coin des rues de l'Hôpital et Condé, ouvert de neuf heures du matin à deux de l'après-midi, et de six heures et demie à neuf heures du soir. Prix d'entrée, 50 cents—Enfans au dessous de 12 ans, moitié prix.

MENAGERIE.

Rue Condé, encoignure de la rue de l'Hôpital.

GRANDE ATTRACTION!

Un excellent corps de MENETRIERS VIRGINIENS, au nombre de cinq musiciens, est engagé pour cette semaine seulement, et paraîtra à dater de lundi 27 janvier. Le divertissement commencera à huit heures du soir.

SPECTACLE NOUVEAU!

Le fameux W. A. DUBOISE,

Le grand dompteur d'animaux féroces, paraîtra dans une série de scènes pleines d'intérêt, sous le titre de: SORT HORRIBLE DE L'ESCLAVE DU PACHA.

La musique exécutera les passages les plus mélodieux des chefs-d'oeuvre des grands maîtres français, italiens et allemands.

Tableau de l'esclave, banni dans les forêts de Falhri, expirant de faim et de fatigue; un TIGRE monstrueux du Brésil s'élance sur lui.

Le despote l'a condamné à mourir, à moins qu'il ne soumette au barnais

UN LION SAUVAGE.

L'esclave réussit et traverse la scène, dans un char traîné par le LION.

Tableaux variés et situations pleines d'intérêt, où l'audace de l'esclave indien, alliée au plus rare sang froid, soumet à sa puissance

UNE TROUPE D'ANIMAUX SAUVAGES,

et les force à se former en groupes élégans.

Pour les détails, voir les affiches.

17 jan—1m H. HOPKINS, Directeur.

BALS DE SOCIETE A LA SALLE DES VOLONTAIRES DE LA LOUISIANE.

LE cinquième bal, qui sera paré et masqué, aura lieu jeudi, six du courant. Les personnes qui désirent avoir des billets, pourront s'en procurer au bureau, en se faisant présenter par un des membres du comité.

Le prix d'entrée pour une soirée est de...........$3 00

4 fev—5

SALLE D'ORLEANS.

GRAND BAL PARE ET MASQUE.

P. A. DUBORD a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il continuera à diriger les Bals de la Salle d'Orléans, et que ces Bals auront lieu les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI.

Rien ne sera épargné pour rendre cette Salle un des meilleurs lieux d'amusemens en ville.

L'orchestre sera composé des meilleurs musiciens de la ville.

27 déc— P. A. DUBORD, Directeur.

SALLE DE BAL WASHINGTON.

GRAND BAL PARE ET MASQUE.

Rue St. Philippe, entre celles Royale et Bourbon.

LE Directeur informe respectueusement ses amis et le public en général, que cette Salle ayant été entièrement réparée, sera ouverte tous les MARDI, JEUDI et SAMEDI, pendant la saison.

Tous les DIMANCHES, il y aura Bal pour les femmes de couleur.

Entrées:—Cavaliers, $1; Dames, gratis

GEORGE STEHVENS, Directeur.

MR. CLISBEY, Professeur de Danse, a l'honneur d'informer les dames et messieurs de la Nlle-Orléans, que son

ACADEMIE DE DANSE

Est actuellement ouverte au No 15, rue Bourbon, entre celles du Canal et de la Douane, où il donnera des leçons de cette gracieuse et favorite danse, appelée

LA POLKA.

Et, comme de coutume, un grand nombre d'autres danses propres à donner de la grâce et du maintien aux jeunes gens et demoiselles.

Il donne, en outre, des leçons aux Académies suivantes ou peuvent se rendre les demoiselles qui, quoique n'étant pas de ces académies, voudraient faire partie des élèves: Madame Bourbon, 183, rue St-Louis. Madame Desrayaux, encoignure Remparts et Bienville. Madame Montgomery, 197, rue St. Joseph. Mr Hitchcock, 144, rue Poydras. Dr Macauley, Ecole Polytechnique, 156, rue du Canal.

Il donnera des leçons particulières soit à sa salle ou au domicile des élèves.

Une classe du soir, pour les messieurs, est ouverte de 6 à 9 heures. 1 nov—4ms

Académie de Danse

PAR J. DEVOTI.

LEÇONS DE POLKA.

UNE classe a lieu à sa résidence, rue de Chartres, No. 183, tous les lundis, mercredis et vendredis, à sept heures du soir, pour l'enseignement de la danse et de la valse. Les leçons de Polka auront lieu les mêmes soirs, à huit heures.

La classe de l'Armory du Bataillon Washington, pour les demoiselles et jeunes garçons a lieu le mardi, à quatre heures et demie, et le samedi à une heure P. M.

Les élèves de cette classe paieront $5 par mois.

Toutes les danses de caractère sont payables à part.

M. D. donnera aussi des leçons particulières à domicile.

Il enseigne la danse dans les institutions suivantes: Mme. Granet, rue Bourbon, No. 30. Miles. Allison, encoignure Carondelet et St. Joseph. Mme. Baqué, do Royale et Toulouse. Mme. Zeller rue du Camp, No. 247. Au No. 173, rue Julie. Au Lycée d'Orléans, rue de l'Esplanade. A l'Institution Louisianaise, 71, rue des Remparts. A l'Académie Jefferson, passage de la Bourse. 30 janv

BUDDECKE, WOODS & Co, 94, Tchoupitoulas, ont en magasin et offrent à vendre:—

250 barils farine superfine du Missouri, marques favorites; 30 dito fine, 80 barils whiskey rectifié, 25 dito graisse en feuille, 1re qualité, 25 dito haricots blancs; 10 barillets beurre de Goshen No. 1; 12 sacs plumes; 50 caisses chandelles de composition; 10 dito tabac à chiquer; 215 pièces et rouleaux toile et corde d'emballage; 200 barillets harengs d'Allemagne, 1ère qualité, 10 barils huile de castor. 24 jan

CHANDELLES et Huile de blanc de baleine—Huile d'hiver blanchie et épurée garantie—chandelles New Bedford assorties, à vendre par J W STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette. 24 jan

CORDAGES—Corde et haussières de Manille assorties, à vendre par J W STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette. 24 jan

I. ROSSI,

DROGUISTE ET PHARMACIEN,

Importeur en gros et en détail,

A L'ENSEIGNE DU MORTIER D'OR,

TIENT constamment un fort assortiment de DROGUES, MEDICAMENS, &c &c.—A transporté son magasin du faubourg Delassize à l'encoignure des rues Adèle et Tchoupitoulas, au-dessus du bac de Gretna. 29 nov—1 an

R. DITTRICH,

Négociant Commissionnaire,

26, rue Poydras.

P. CUSACHS, Pharmacien,

Magasin en gros de Drogues, de Peintures, d'Huiles, de Médicamens spéciaux, d'articles pour les confiseurs, pour les distillateurs, pour les teinturiers, &c.

Encoignure Condé et St. Philippe—Nlle. Orléans.

30 juillet

A IL—[illegible] cordes en débarquement et à vendre par J. M. LAFAYE, 30, Bourbon. 24 jan

VENTES DE CE JOUR.

Thé, Indigo et eau-de-vie.

PAR SYKES & HYDE.

A. Devall, encanteur.

[Sans réserve.]

AUJOURD'HUI, jeudi 6 courant, à midi, il sera vendu à leur magasin d'encancer, rue des Magasins No 10, vis à vis l'Arcade de Banks, sans réserve,

20 demi pipes eau de vie marque Seignette.
25 surons indigo,
100 paquets thé Hyson Skin; 50 1/2 do thé Pouchong, 150 demi do Young Hyson; 7 do de 6 liv impérial, 100 de do 13 liv. Thé impérial et poudre à canon.

6 fev—1

VENTES A L'ENCAN.

PROPRIETES SITUEES DANS LES 1re, 2me ET 3me MUNICIPALITES

Pour compte des premiers acheteurs.

Par J. A. BEARD & Co.,

J. A. BONNEVAL, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi le 8 courant, à midi, à l'Arcade de Banks pour compte et risques des premiers acheteurs qui n'ont pas rempli les conditions de la vente faite le 11 Janvier dernier, savoir:

Pour compte de M. Francis Edmond.

Un lot de terre situé dans le faubourg Annunciation, dans l'ilet No 98, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue du Marché, sur 159 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre les rues Paranier et St. Jean-Baptiste. Le lot est remblayé et les banquettes sont faites et payées.

Pour compte de M. Julien Rou.

Trois lots de terre dans le faubourg Tréme, bornés par les rues Claiborne, Derbigny, Conti et Bienville, sous les Nos 20. 21 et 22.

Deux lots de terre dans le même faubourg, désignés par les Nos 5 et 6, dans l'ilet borné par les rues de la Douane, Roman, Prieur et Bienville.

Vingt-huit lots de terre dans l'ilet No 34, borné par les rues Goram, St. Jean-Baptiste, Girod et Benton, désignés par les Nos 1 à 28 inclusivement.

Dix-sept lots de terre dans l'ilet No 34, borné par les rues St. Jean-Baptiste, Girod, Monroe et Goram, désignés par les Nos 12 à 28 inclusivement.

Vingt-huit lots de terre dans l'ilet No 35, borné par les rues Hancock, Monroe, St. Jean-Baptiste et Girod, désignés par les Nos 1 à 28.

Pour compte de B Campfield,

Onze lots de terre dans le faubourg Washington, dans l'ilet No 31, borné par les rues Monroe, St. Jean-Baptiste, Girod et Goram, suivant plan dressé par Journet, Cozer, et approuvé par J. Pilié 1 11 février 1837.

Les plans des propriétés ci-dessus seront exposés à l'Arcade de Banks avant la vente.

Conditions: Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement, et droits de 11 Janvier dernier: actes de vente par-devant J. Percy, Notaire public.

5 fév

PAR FERNANDEZ & SAUCIER

Encoignure Chartres et St. Louis.

LUNDI, 10 courant, à midi précis, il sera vendu par ordre du consul français, et pour compte de qui il appartiendra:

1160 chaudrons en fer, avariés à bord du navire Duquesne, capitaine Allen, venant du Havre.

Conditions, comptant. 6 fev

Pour clore une Société

PAR ABAT & DOMINGON.

MARDI, 18 février 1845, à 10 heures du matin, il sera vendu, rue de Chartres, No. 61, entre les rues Bienville et Douane.

Le magasin de M. P. COUDER, consistant en marchandises sèches de mercerie et articles divers, trop nombreux pour être énumérés ici.

Conditions: comptant. 5 fev—10

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—District oriental de la Louisiane—No. 6,186—George Hamilton & als. vs. la barque Pollock, &c.

En vertu d'un writ de venditioni exponas, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à la Bourse St. Louis, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, le 17 février 1845 à midi:

La barque POLLOCK, avec ses agrès, apparaux et meubles.

Conditions—comptant.

A. SIDNEY ROBERTSON, Marshall des Etats-Unis.

6 fev—5

Bon placement de fonds; belle propriété de valeur dans le carré de la ville.

PAR FERNANDEZ & SAUCIER

MERCREDI, 12 de février, à la Bourse St. Louis, à midi, il sera vendu positivement, cette belle propriété située au coin des rues St. Pierre et Bourbon, composée comme suit:

Rez-de-chaussée, un grand magasin, occupé par [illegible] et une chambre à coucher attenant au magasin.

A sa droite, deux autres magasins, divisés, ayant entrée [illegible] portes.

A sa gauche, deux autres magasins, à quatre portes.

Dans la cour, un hydrant et deux cuisines, avec deux citernes.

Au premier, sept belles chambres donnant sur le salon, et

Trois chambres donnant sur la cour.

Deux cuisines.

Deux de chaque.

Greniers au dessus, &c., et couverts en ardoises.

Cette propriété est toute en briques, avec un balcon en fer dans toute sa longueur, et est assurée jusqu'en novembre 1845, à la Compagnie des Marchands.

Le terrain mesure soixante pieds de face, sur autant de profondeur, mesure française. La cour est très-grande.

Cette propriété donne annuellement un revenu [illegible] dans ce moment $180 par mois.

Conditions: Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, ils porteront intérêt à 8 pour cent par an [illegible] le paiement.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, chez A. Ducatel, notaire public.

On traitera à l'amiable avant la vente. [illegible]

SUCCESSION DE E. SHIELDS.

Propriété de valeur dans la Seconde Municipalité.

PAR J. A. BEARD & Co.

J. A. BONNEVAL, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, le mercredi 12 mars, à l'Arcade de Banks, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable J. Bermudez, juge de la Cour des Preuves pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 3 février 1845, et sous la surveillance des exécuteurs testamentaires de feu E. Shields.

UN CERTAIN LOT, ou portion de terre, ensemble avec les édifices de valeur qui s'y trouvent, mesurant 100 pieds de face à la rue de l'Annonciation, sur [illegible] pieds de profondeur et face à la rue Duplantier [illegible] coignure. Les améliorations consistent en une belle résidence de famille, avec toutes les améliorations et dépendances à un grand ménage. La position est une des meilleures pour la salubrité, et cette propriété se trouve dans les limites de la paroisse d'Orléans.

Conditions—Un quart comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Ces billets seront payés à maturité, ils porteront intérêt à raison de huit pour cent par an.

Les actes de vente pardevant J. B. Marks, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau de J. A. Beard & Co, 49, rue des Magasins. 5 fev

Vins, Eau de vie, Sardines, Conserves, etc

PAR HEWLETT & CENAS

IL sera vendu, positivement sans réserve, vendredi, 7 courant, à dix heures du matin, dans le magasin de la Douane, rue Bienville, No. 60, les marchandises suivantes, ayant droit au drawback:

225 caisses vin rouge de St. Julien.
30 barriques do de Bordeaux.
4 quarts eau de vie de Cognac, quatrième preuve.
6 do do do champagne.
7 caisses sardines, en boîtes et demi-boîtes.
4 do de fraises et framboises conservées.
26 barils vinaigre de vin.

Conditions: comptant.

30 Esclaves de champ—de valeur, arrivés de la barque Catherine.

PAR J. A. BEARD & Co.

J. A. Bonneval, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, mercredi 12 courant, à midi, à l'arcade de Banks.

Trente-neuf esclaves de champ, de la Virginie et du Maryland. Cette vente sera faite sans réserve.

Conditions—La moitié comptant, et le reste payable le 1er novembre prochain, en billets endossés [illegible] de personnes de cette ville, et portant hypothèque jusqu'à paiement final.

Ces billets devront être approuvés au moment de la vente, faute de quoi les esclaves seront revendus [illegible]. Les actes de vente pardevant D. J. Ricardo, notaire public, aux frais des acheteurs, et devront être passés dans le délai de 3 jours à partir de l'adjudication. 4 fev

Anciens tableaux à l'huile à l'encan.

PAR SYKES & HYDE.

A. Devall, encanteur.

UNE grande collection de tableaux originaux italiens et flamands, par les anciens maîtres, et se composant de soixante-dix-huit vingts différens sujets, tels que Ecriture Sainte, Histoire, Portraits, Marines, Paysages, Animaux, Combats, Fleurs, Poissons &c. provenant des pinceaux de Rubens, Rosso, Caracci, Guercino, Cortona, Durer, Palembourg, Baptiste, Block, Da Vinci, Snyders, Jordain et d'autres d'un égal mérite, sera vendue à l'encan par SYKES & HYDE, vendredi 7 courant. La vente commencera à onze heures, à l'Arcade de Banks, où l'on peut voir ces tableaux et les acheter à l'amiable. Les véritables amateurs des beaux arts qui désirent posséder de belles peintures, feront bien d'aller les voir et de se rendre à leur vente. 4 fev

VENTE POSITIVE DE PROPRIETES DANS LA PREMIERE ET DEUXIEME MUNICIPALITES,

Par PETER CENAS & J. A. BEARD, &c.

IL sera vendu Jeudi 13 février, à midi, à l'Arcade de Banks, quatre vingt-trois LOTS DE TERRE convenablement situés dans les première et deux ème Municipalités, savoir:

Premièrement, 22 lots de terre dans l'ilet No 14, borné par les rues Gravier, Perdido, St. Marks et St-Magloire, l'ilet après l'Etablissement du Gaz, et disposé pour [illegible]

Deuxièmement, 22 lots de terre dans l'ilet No 6, borné par les rues Gravier, Perdido, St.-Anthoine et St-Marc.

Troisièmement, 2 lots de terre, Nos 25 et 26, dans l'ilet No 20, borné par les rues Jackson, le canal Derbigny et la rue Claiborne, mesurant chacun 25 pieds sur la rue Jackson, sur 106 pieds 7 pouces. Toutes les propriétés ci-dessus sont dans la deuxième Municipalité.

Quatrièmement, 17 lots de terre dans l'ilet No 23, borné par les rues Canal, Roman, Prieur et Douane, dans la première Municipalité.

Nos. 1, 21, 22, 23, 24, 25, 25, 27, 28, 29 et 30, mesurant 27 pieds face à la rue du Canal, sur 106 pieds [illegible] de profondeur, entre lignes parallèles; Nos 2 et 3 mesurant 25 pieds face à la rue Roman, sur 148 pieds 6 pouces de profondeur. Toutes ces propriétés sont calculées pour Maisons particulières, et sont situées à cinq minutes du centre des affaires.

Conditions:—Un cinquième comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets approuvés et endossés, ceux-ci les billets non payés porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an. Les actes de vente par-devant Mc Kay, aux frais des acquéreurs. Les propriétés pour lesquelles on n'aura pas rempli les conditions de la vente dix jours après l'adjudication, seront revendues à l'encan pour compte de l'acquéreur, après trois jours de publication dans deux journaux de cette ville, et sans qu'il soit nécessaire de lui en donner avis. Les plans peuvent être vus au bureau de J. A. BEARD, 49, rue des Magasins.

30 jan—

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—Février 1845

SONT invitées à se présenter à ce Consulat pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

B	K
Briffaut, Louis	Klein,
Béranger.	L
Bougenelle, Philippe	Lusignan, Etienne
Brelet, frères	Loyan, dit Auguste
Bonhomme, Rich. ou Pierre	Laux, frères
Bordenave, Marcelin	Larroque,
Bour, David	Lacollonge, Urbain
Beuel, Levy	Lemaire, Eugène
Bizet, Barthélemy	Lebreton Derchapelle
C	Lebret Pierre
Chauvel, Amand Justin	M
Coste, Jean Baptiste	Monié, Jean
Charra, Eustache	Mellaker, Xavier
D	Massieu, Guillaume
Dumont, Jacques	Murphy, Edouard
Duchaussis, Ferdinand	Metayer aîné
Duprat, Théophile	Mauvière Fazende
Derbigny, Jacques	Martel B. Barthélemy
Ducos, Marie	N
Duchesne Duvernay	Neguelous, B. Hilaire
Dusseaux Delacroix	P
Duval	Pouillet, Charles
Dumarest Vve.	Perret, Louis
Duchand époux.	Pége, Antoine
Deporest Mme.	Perrodin, François
E	Peltier Gillot
Engelsheim, frères	Parabère, François
Eude, Ernest	R
F	Rouget, Adélaïde
Feuchère, Louisa	Richard, Auguste
G	Renoy, Julien Juliel
Guérin, Cerreyeur	S
Guillot, Antoine	Sicard, Pierre
Guigne, Catherine	Simonetti,
Guillon, Auguste François	Segory, Charles
Geoffroy, Jean Baptiste	Savoye, Philibert
Geoges, Florent	Sanguinetti,
Grégo	Senaud,
Gallou, René	Sobilia,
Gusman Gabriel	T
H	Tremoulet,
Heber, Jean	Tardif, dit Wolsky
Herber Jean	V et W
Harosteguy,	Vandegrift, époux
J	Vergès François
Jourdan Honoré Théodore	Videau Pierre
Jourdan Antoine Luc.	Vernaulih
Jacques, Stanislas	Weret, Auguste
Jambon, Etienne	

La chancellerie du Consulat de France, encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après midi. 3 fév

VENTE DE SUCCESSION.

BIENS DE L. G. HILIGSBERG.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves de dans et pour la paroisse de Saint Bernard, en date du 10 de janvier 1845, il sera vendu par Octave S. Rousseau, juge de paroisse et encanteur, à l'Arcade de Banks, le jeudi six mars 1845 et les jours suivants, à midi, les Propriétés ci-après décrites situées dans la Seconde Municipalité, appartenant par moitié indivise à ladite succession et à M. D. F. Burthe, qui consent à la vente, savoir:

Seconde Municipalité.

Lot No 10, situé sur le côté est de la rue St Jean, entre les rues Girod et Hévia, mesurant 25 pieds 5 pouces 4 lignes face à ladite rue St Jean sur une profondeur de 120 pieds 3 5/8 pouces sur la limite sud, 120 pieds sur la limite nord, illustré par le No 11, et 28 pieds 5 4/8 pouces sur la ligne du fond.

Lot No 11 attenant au lot No 10, mesure 25 pieds 3 pouces de face à la rue St. Jean, sur une profondeur de 120 pieds 3 2/8 pouces sur la limite commune avec le No 10, 120 pieds 3 5/8 pouces sur la limite nord, et 21 pieds 11 6/8 pouces sur la ligne du fond.

Les Nos 15, 16, 17, 18, 19 et 20, situés sur le côté nord de la rue Girod, entre les rues St Jean et St Pierre, mesurant chacun 24 pieds 7 6/8 pouces face à ladite rue Girod, sur 110 pieds de profondeur, et 28 pieds 7 3/8 pouces sur la ligne du fond.

Le No 21, formant encoignure, mesure 26 pieds 9 6/8 pouces face à la rue Girod, sur 110 pieds de profondeur et face à la rue St Pierre, et 26 pieds 6 5/8 pouces sur la ligne du fond.

Le No 22, situé rue St Pierre, côté Est, entre les rues Girod et Hévia, mesure 72 pieds 8 5/8 pouces face à ladite rue St Pierre, sur une profondeur de 120 pieds 10 4/8 pouces sur la limite sud joignant les lots Nos 28, 29, 19, 18 et partie No 17, 128 9 7/8 pouces sur la limite nord illustrée par le lot No 23, et 32 pieds 5 5/8 pouces sur la ligne du fond.

Le lot No 23, attenant au lot No 22, mesure 28 pieds 3 5/8 pouces de face à ladite rue St Pierre, sur une profondeur de 129 pieds 9 5/8 pouces sur la limite sud commune avec le No 22, 128 pieds 6 5/8 pouces sur la limite nord, et 26 pieds 5/8 pouce sur la ligne du fond.

Les lots Nos 28, 29 et 30, situés rue Girod, côté nord entre les rues St Pierre et St Paul, mesurant chacun 25 pieds 7 5/8 pouces face à la rue Girod, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 35, situé rue St. Paul, côté Est, entre les rues Girod et Hévia, mesure 32 pieds 5 5/8 pouces face à ladite rue St Paul, sur une profondeur de 128 pieds 10 7/8 pouces sur la limite sud, joignant les Nos 36, 33, 32, 31 et partie du No 30, 128 pieds 9 1/8 pouces 1 ligne sur la limite nord, commune avec le No 36, 31 pieds 5 5/8 pouces sur la ligne du fond.

Le lot No 36, attenant au lot No 35, mesure 45 pieds 5 5/8 pouces 1 ligne sur la limite sud commune avec le lot No 35, 128 pieds 9 5/8 pouces sur la limite nord et 45 pieds 3 7/8 pouces sur la ligne du fond.

Lots Nos 43, 44 et 45, situés sur le côté sud de la rue Girod, entre les rues St Jean et St Pierre, mesurant chacun 26 pieds 7 7/8 pouces face à la rue Girod sur 110 pieds de profondeur, et 26 pieds 6 5/8 pouces sur la ligne du fond.

Lots Nos 48, 49 et 50, situés sur le côté sud de la rue Girod, entre les rues St Pierre et St Paul, mesurant chacun 26 pieds 7 7/8 pouces face à la rue Girod, sur 110 pieds de profondeur, et 26 pieds 3 5/8 pouces sur la ligne du fond.

Lot No 61, situé rue St Pierre, côté Est, entre les rues Girod et Julia, mesure 26 pieds de face à ladite rue St Pierre, sur une profondeur de 120 pieds 6 5/8 pouces sur la limite sud joignant le No 60, 129 pieds 6 pouces sur la limite Nord, joignant le No 62, et 26 pieds sur la ligne du fond.

NOTA.—La rue Girod, devant les lots qui y font face, est pavée et payée, ainsi que les trottoirs. Les trottoirs en face des autres lots sont aussi confectionnés et payés.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 situés dans l'ilet No. 1 entre les rues du Cypre (Cypress) Hevia, Magnolia et la maison de travail, mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Magnolia, et 26 pieds 3 pou. 21 dans le fond à l'exception du No. 9 qui mesure 39 pieds 4 pouces 6 lignes de face à ladite rue et 40 pieds 1 dans le fond; le No. 1 ayant 172 pieds de profondeur sur la rue du Cypre, et le No. 9 ayant 150 pieds 1 pouce de profondeur sur la rue Hevia; lesdits lots ayant de profondeur sur les lignes communes savoir: les Nos. 2 et 1, 160 pieds 7 pouces 5 lignes; les Nos. 3 et 2, 167 pieds 3 pouces 5 lignes; les Nos. 4 et 3, 164 pieds 10 pouces 5 lignes; les Nos 5 et 4, 162 pieds 6 pouces 4 lignes; les Nos. 6 et 5, 160 pieds 2 pouces 4 lignes; les Nos. 7 et 6, 157 pieds 9 pouces 6 lignes, les Nos 8 et 7 155 pieds 5 pouces 5 lignes, les Nos. 9 et 8 153 pieds 1 pouce 7 lignes.

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, formant l'ilet No. 2, situé entre les rues du Cypre, Hevia, Magnolia et de la Vigne (Vine), mesurant, savoir: les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, 10, 11, 12, 13, 14, 15, et 16 chacun 26 pieds de face, les sept premiers à la rue Magnolia, les 6 à la seconde à la rue de la Vigne et 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les Nos 8 et 9 mesurant de face, savoir: le premier 47 pieds 11 pouces 5 lignes à la rue Magnolia, le second 26 pieds 11 pouces 5 lignes sur la rue de la Vigne, tous les deux mesurant en profondeur 120 pieds 1 pouce sur la rue Hevia et 30 pieds sur l'autre côté, et 36 pieds 6 pouces 4 lignes dans le fond.

Un morceau de terre situé dans l'ilet No. 3 entre les rues Magnolia, de la Vigne, du Cypre, et la propriété de la Banque du Canal, mesurant 3 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue de la Vigne, 38 pieds, 5 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue du Cypre, 32 pieds 6 pouces 7 lignes de profondeur de l'autre côté, sur une ligne qui joint à son extrémité la première ligne de profondeur.

[illegible]

Les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 formant l'ilet No. 6 situé entre les rues Hevia, du Cypre, du Saule et Claiborne, [illegible]

[illegible]

Les Nos 1, 2 et 3, situés dans l'ilet No. 7 entre les rues du Cypre, du Saule, Claiborne et la propriété de la Banque du Canal, [illegible]

Les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 situés dans l'ilet No. 8 entre les rues du Cypre, Claiborne, Derbigny et la propriété de la Banque du Canal, [illegible]

Les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 formant l'ilet No. 9 situé entre les rues du Cypre, Hevia, Claiborne et Derbigny, [illegible]

Les Nos 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11, formant l'ilet No. 10 situé entre les rues Hevia, du Cypre, Derbigny et Roman, [illegible]

Les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 situés dans l'ilet No. 11 entre les rues du Cypre, Derbigny, Roman et la propriété de la Banque du Canal; [illegible]

Les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 situés dans l'ilet No 12 entre les rues Roman, Prieur, du Cypre et la propriété de la Banque du Canal, [illegible]

Les Nos. 1, 2, 3, 4, 6 formant l'ilet No. 13 situé entre les rues Hevia, du Cypre, Roman et Prieur, [illegible]

Les Nos. 1 et 2 formant l'ilet No. 14, situé entre les rues Hevia, du Cypre, Prieur et Johnson, [illegible]

Les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, situés dans l'ilet No 15 entre les rues Prieur, du Cypre, Johnson et la propriété de la Banque du Canal, [illegible]

Les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 formant l'ilet No. 16 situé entre les rues Hevia, Johnson, Galvez et la propriété de la Banque du Canal, [illegible]

Les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18, situés dans l'ilet No 17 entre les rues Hevia, Galvez et Mire et la propriété de la Banque du Canal; [illegible]

Les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 situés dans l'ilet No. 18 entre les rues Mire, Tonti, Hevia et la propriété de la Banque du Canal, [illegible]

Le tout conformément au plan dressé par L. H. Pilié, député voyer de la première municipalité, lequel plan sera exposé à l'Arcade Banks avant et à la vente.

CONDITIONS—Les propriétés entre les rues St. Paul et Girod, un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit; le reste de la propriété un cinquième comptant et la balance à 6, 12, 18, 24 et 31 mois. Les acquéreurs devant fournir leurs billets endossés par deux endosseurs, portant intérêt à huit pour cent par an, du jour de l'échéance en cas de non-paiement, et assurés par hypothèque spéciale avec la clause de non-aliénation, à charge à défaut de paiement de remettre en vente aux dépens des acquéreurs [illegible]

Les actes de vente pardevant Carlile Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs.

OCTAVE S. ROUSSEAU, Juge.

30 janv—6,13,20,27 et 6 mars

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA Société qui existait sous le nom de BONNEVAL & LABUZAN, encanteurs, est dissoute à dater de ce jour, du consentement mutuel. Charles A. Labuzan est chargé de la liquidation de la maison, et continuera les affaires sous son propre nom, au No. 68, rue Poydras.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1845.

J. A. BONNEVAL.

CHARLES A. LABUZAN.

Le soussigné continuera les affaires d'encan et de commission pour propre compte, sous la raison de CHARLES A. LABUZAN et Co, au No 67, rue Poydras, et se charge de vendre toute espèce de propriétés, à la promptitude et l'attention qu'il apportera à remplir les ordres qui lui seront donnés, lui mériter une part du patronage de ses amis et du public en général.

Les Lundis, Mercredis, Vendredis. CH. A. LABUZAN. 4 fev

QUARTIERS GENERAUX.

Nouvelle Orléans, le 31 janvier 1845.

ORDRE GENERAL—No. 11.

UNE élection aura lieu le premier samedi du mois de mars prochain, (seconde division L. M.) à l'effet de procéder à l'élection d'un Major Général, pour la vacance occasionnée par le décès du Major Général E. Boudier. Les bureaux de scrutin resteront ouverts de dix heures à midi, à les endroits désignés dans chaque brigade, savoir:

La quatrième Brigade à Vermillonville.
La onzième Brigade à Alexandrie.
La cinquième Brigade à Natchitoches.
La sixième Brigade à Monroe.
La dixième Brigade à Vidalia.

Par ordre du commandant en chef,

J. S. ARMANT,

Adjudant et Inspecteur Général.

LA QUATRIEME LIVRAISON

DU

COMTE DE MONTE-CHRISTO,

EST prête à être délivrée aux souscripteurs.—On reçoit des abonnements que pour l'ouvrage complet—UNE PIASTRE payable d'avance. On souscrit au bureau de cette feuille et aux librairies de Vr. Hébert et [illegible]

MUSIQUE!! MUSIQUE!!!

VICTOR HEBERT, 149, rue de Chartres, vient de recevoir un assortiment de musique nouvelle, savoir: LE JUIF ERRANT, quadrille original, pour piano; les Mazurkas, valses brillantes, [illegible]

[illegible] 27 jan—1m

[illegible] par VICTOR HEBERT, 149 rue de Chartres.

Les vrais MYSTERES DE PARIS, 2 volumes en [illegible]; Le Juif Errant, illustré, [illegible] 27 jan—8

CARTES A JOUER—Cartes allemandes et françaises, première qualité, à vendre chez VICTOR HEBERT, 149 rue de Chartres

[illegible] LE JUIF ERRANT, [illegible]

L'ECHO des FEUILLETONS,

JOURNAL Littéraire, paraissant le 15 de chaque mois [illegible] Le 12 livraisons forment le volume au $3 en brochure.

[illegible] $3 par an, avec gravures de modes $3 50.

Le Journal des Journaux.

[illegible] $3 par an, avec gravures de [illegible] $4 50.

Louis XIV et son Siècle.

HISTOIRE Pittoresque et curieuse de la [illegible] par Alexandre Dumas. Cet ouvrage [illegible] 50 gravures à part et d'une foule de [illegible] chez DE LA PLACE, au bureau de l'Abeille [illegible] de Chartres, No. 81. 21 dec

Onzième Livraison

DU JOURNAL DES JOURNAUX.

CONTENANT trois nouvelles—Scènes de la Vera Cruz [illegible] par Marie Aycard, et les Les quatre artistes, par E. V. [illegible] Scène des quatre artistes [illegible]

[illegible] Livraison de l'Echo des Feuilletons, suite du Comte de Monte-Christo, [illegible]

Louis XIV et son siècle. Les 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, 22e, 23e, 24e, 25e et 26e livraisons. Le tout reçu par le Charlemagne, chez DE LA PLACE, Directeur, au Bureau de l'Abeille 81 rue de Chartres No. 81. 30 jan

Les Mystères de Paris.

EDITION complète et illustrée en deux gros volumes [illegible] démonstrations évangéliques [illegible] Gaultier, ouvrage nouveau, (1844)

Concordance des Codes de Commerce, français et étrangers, y compris celui de la Louisiane, par Antoine de St Joseph.

Concordance des codes civils, idem par le même.

En vente chez LELIEVRE, Encoig. Royale et St. Anne.

LE JUIF ERRANT,

PAR EUGENE SUE.

Republication de la Semaine Littéraire.

Par Livraisons de 32 pages in 8o.

Prix de la Livraison.............................10 cents

EL JUDIO ERRANTE,

Traduction du roman d'Eugène Sue,

Par Livraisons.

Prix de la livraison...........................10 cents

Chez VICTOR HEBERT, 149, Chartres

A VENDRE—Une HABITATION, située aux Attakapas, près de la Nouvelle Ibérie, en face du Bayou Tèche; elle [illegible] la partie du Sud, sur la Tèche, et s'étendant [illegible] mesure 1800 arpents de superficie. Pour [illegible] information, s'adresser à DARBY & TREMOULET, 21, rue de la Vieille Levée

MOUSSELINES EN COULEUR—Un joli assortiment de mousselines en couleur, en pièces de divers aunages, tout récemment, d'importation directe, à vendre par F. PERRET, 56 Toulouse

FROMAGE SCHABZIGER—Véritable Schabzieger du Canton Glaris en Suisse, reçu directement et à vendre par F. PERRET, 56 Toulouse

TALAMON FRERES, rue de Chartres, No. 64, reçoivent par le Timoléon, du Havre: [illegible] de la Polka; [illegible] gants filet égyptien, noirs et blancs [illegible] un assortiment complet d'éventails [illegible] par le Windsor Castle, du Havre: 18 douzaines chapeaux de paille pour hommes; [illegible] 30 jan

EAU DE VIE—En débarquement du Talma, de Bordeaux, 30 quarts Cognac [illegible] preuve de la marque [illegible] magasin—Cognac 4me preuve des marques J. J. Dupuy [illegible] ROCHEREAU & C., 17 et 19 rue St Louis

EN débarquement du navire Talma, venant de Bordeaux: [illegible] barriques vin rouge, de diverses qualités, [illegible] vin blanc haut Sauterne, [illegible] quarts de pipes, eau de vie J. J. Dupuy, à vendre par G. M. LUCAS, 20 Bienville

EN débarquement du navire le Paquebot de Cayenne, de Bordeaux: [illegible] pipes Cognac Castillon, 4me. preuve, [illegible] de Philippe Gadard, [illegible] vin Bordeaux 1837, [illegible] à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 111 et 115 St. Louis

CHARBON DE TERRE.

LE soussigné est constamment à leur établissement une quantité des meilleures qualités de charbon de Pittsburgh et Philadelphie, qu'ils offrent en vente à des prix modérés, charbon spécial. Wm T HEPP & Co.

Les ordres laissés chez Mrs. Wm. McKean, libraire, à l'encoignure des rues Commune et Camp, [illegible] Rochereau et Co. No 123 rue Royale, ou à leur dépôt rue de la Levée entre les rues La Course et Orange, seront promptement exécutés. 25 oct

B. A. SOULIE offrent à vendre à bas prix: Charbon canal en gros morceaux, Do. de Pittsburg (Ledley), Do. d'anthracite, concassé et passé au crible, Do. de bois, en gros morceaux.

Le tout de première qualité et sans poussière, qu'ils livreront en quantités convenables aux acheteurs. Les ordres laissés au No. 46, rue Conti, seront immédiatement remplis. 16 sept—a

CHARBON DE LA LEVEE.

A cinq escalins le baril, rendu.

UN bateau de charbon supérieur, de Pittsburg, [illegible] actuellement en débarquement à la Levée, entre celles Girod et Notre-Dame, à vendre par charrette ou rendu à domicile, à raison de cinq escalins le baril. 11 déc

LINADOS—Quelques caisses linados nouveau genre, 5 carreaux, reçus par le navire Victoria, de Belfast, à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane. 1 fev

BAS DE LAINE—150 douzaines bas tricotés à la campagne, à vendre par FROST & Co, 10 Magasins